



Avis de Marché

Fournitures (Fournitures courantes)

Directive 2004/18/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Université de Corse, 2, Rue de l'Eglise, Place Gaffory, 20250 Corte

Contact : Pôle de la Commande Publique, à l'attention de Pôle de la Commande Publique,

Tél. (+33) 4 9 5 45 0 1 99.

E-mail : marchepublic@univ-corse.fr.

Fax (+33) 4 9 5 57 8 4 54.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.klekoon.com>.

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.klekoon.com>.

Soumission des offres et des demandes de [participation](#) par voie électronique :
<http://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de [participation](#) doivent être envoyées :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

I.3) Activité principale : Éducation.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

FOURNITURE DE PERIODIQUES ET D'OUVRAGES TOUTES DISCIPLINES POUR L'UNIVERSITE DE CORSE.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Fournitures - Achat.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : Université de Corse, Bibliothèque Universitaire, 20250 Corte, Ajaccio, Bastia.

Code NUTS FR832.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre: Durée en année(s) : 1.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

Fourniture de périodiques et d'ouvrages sous format papier et / ou électronique toutes disciplines.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

22110000, 22200000.

II.1) Description

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots : Division en lots : Oui.

Il est possible de soumettre des offres pour : tous les lots.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : Non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

la consultation aboutira à un accord-cadre mono-attributaire (chaque lot de l'accord-cadre ne pourra être attribué qu'à un seul opérateur économique) sans minimum ni maximum en application de l'article 76 - i du Code des marchés publics. Il s'exécute par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins exprimés par le pouvoir adjudicateur.

II.2.2) Informations sur les options :

Options : Oui.

Description de ces options : au sens du droit communautaire: l'accord-cadre est reconductible de manière tacite 3 fois, par période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui.

Nombre de reconductions éventuelles : 3.

Information sur les lots

LOT n° 01 intitulé : Périodiques français et étrangers toutes disciplines

1) Description succincte

Périodiques français et étrangers toutes disciplines

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

22110000, 22200000.

LOT n° 02 intitulé : Ouvrages en lettres-langues-arts-sciences humaines et sociales

1) Description succincte

Ouvrages en lettres-langues-arts-sciences humaines et sociales

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

22110000, 22200000.

LOT n° 03 intitulé : Ouvrages en français en sciences et techniques, sport et sante

1) Description succincte

Ouvrages en français en sciences et techniques, sport et santé

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

22110000, 22200000.

LOT n° 04 intitulé : Ouvrages en droit-sciences sociales, économiques et de gestion

1) Description succincte

Ouvrages en droit-sciences sociales, économiques et de gestion

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

22110000, 22200000.

LOT n° 05 intitulé : Ouvrages en langue étrangère pour les st (sciences et techniques), les LSH (lettres et sciences humaines) et le DEG (droit et sciences économiques)

1) Description succincte

Ouvrages en langue étrangère pour les st (sciences et techniques), les LSH (lettres et sciences humaines) et le DEG (droit et sciences économiques)

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

22110000, 22200000.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire, conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics, le délai de paiement est de 30 jours.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Solidaire.

III.1.4) Autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : garanties professionnelles et financières suffisantes;

- Formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses co-traitants.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : garanties techniques suffisantes.

III.2.4) Informations sur les marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : Non.

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : Non.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Prix des prestations. Pondération : 50.

2. Valeur technique. Pondération : 50.

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 14C0001.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif : Documents payants : Non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de [participation](#) : 05 Mars 2014 - 16:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou [à participer](#) aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de [participation](#) :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : Français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT :

VI.1) RENOUELEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Gratuitement sur www.klekoon.com (ou à partir du site de l'università di Corsica), ou sur demande auprès de la cellule des Marchés publics - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr.

Conditions de remise des offres:

Les offres devront parvenir avant la date et l'heure limites contre récépissé ou avec avis de réception postal à l'Université de Corse - Pôle de la Commande Publique – 2 Rue de l'Église, Place Gaffory – 20 250 Corte ou par voie électronique sur le profil acheteur : www.klekoon.com.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 23 Janvier 2014.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia, Chemin Montepiano, F-20407 Bastia.

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;
- Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic ").

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 23 Janvier 2014.